



LIEU: Belgique - Bruxelles

NOM: Olivier de Schutter

PROFIL: Juriste, professeur de droit international à l'Université catholique de Louvain et depuis mai 2008 rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation auprès des Nations unies.



« L'agroécologie cherche à améliorer la durabilité des agroécosystèmes en imitant la nature plutôt que l'industrie. Les principes fondamentaux de l'agroécologie sont notamment les suivants : le recyclage des éléments nutritifs et de l'énergie sur place plutôt que l'introduction d'intrants extérieurs; l'intégration des cultures et du bétail; la diversification des espèces et des ressources génétiques des agroécosystèmes dans l'espace et le temps et l'accent mis sur les interactions et la productivité à l'échelle de l'ensemble du système agricole plutôt que sur des variétés individuelles.

Une étude à grande échelle portant sur 180 communautés de petits exploitants de diverses régions du Nicaragua a démontré que les parcelles cultivées au moyen de méthodes agroécologiques simples permettaient d'obtenir en moyenne une augmentation de 40% de la couche arable, d'accroître le degré d'humidité des terrains, de diminuer l'érosion et de réduire les pertes économiques par rapport aux parcelles témoins d'exploitations conventionnelles. L'agroécologie place en outre l'agriculture sur la voie de la durabilité en supprimant la dépendance de la production alimentaire à l'égard de l'énergie fossile (pétrole et gaz). Elle contribue à l'atténuation du changement climatique, à la fois en augmentant les réservoirs de carbone dans la matière organique du sol et dans la biomasse au-dessus du sol et en évitant les émissions de dioxyde de carbone ou autres gaz à effet de serre des exploitations grâce à la diminution de la consommation directe et indirecte d'énergie. »